

## Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social  
Filière Travail social

<b>1 Intitulé du module</b>	<b>Profession, organisation des institutions d'action sociale, collaboration et interprofessionnalité</b>	<b>2017-2018</b>
-----------------------------	---	------------------

**Code**  
T.TS.S0359.G6S.F.17

**Type de formation \***  
 Bachelor  Master  MAS  EMBA  DAS  CAS  Autres

**Niveau**  
 module de base  
 module d'approfondissement  
 module avancé  
 module spécialisé

**Caractéristique**  
 En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

**Type de module**  
 module principal  
 module lié au module principal  
 module facultatif ou complémentaire

**Organisation temporelle**  
 module sur 1 semestre  
 module sur 2 semestres  
 semestre de printemps  
 semestre d'automne  
 Autres

<b>2 Organisation</b>	<b>Langue(s)</b>
-----------------------	------------------

**Crédits ECTS \***  
**10 crédits ECTS**

français

Volées :  
PT2016, EE+TP2015  
Semaines 8 à 24  
Lundi et/ou mardi

<b>3 Prérequis</b>
--------------------

avoir validé le(s) module(s)  
 avoir suivi le(s) module(s)  
 Pas de prérequis  
 Autres

**Autres prérequis**

<b>4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</b>
--

**Compétence principale :**  
6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.

**Compétences secondaires :**  
 2.4 Étayer son analyse en se référant à toute théorie ou concept pertinent.  
 4.8 Conseiller et orienter tout bénéficiaire de l'action sociale en fonction de ses droits et de son intérêt  
 5.5 Affronter et gérer les conflits en mettant l'intérêt des bénéficiaires de l'action sociale au centre des réponses à apporter.  
 7.5 Construire et mettre en oeuvre un projet d'intervention

**Objectifs :**  
 Ce module est axé sur la connaissance et la compréhension des dispositifs socio-juridiques qui se trouvent à la base des interventions professionnelles du service social dans la lutte contre la pauvreté : politique sociale et assurances sociales, prestations sous conditions de ressources, protection des personnes et de leurs ressources, droit des étrangers et mise en oeuvre du droit. A la fin du module, les étudiant.e.s devront :

- Avoir une bonne connaissance de la politique sociale suisse et des développements en cours;
- Connaître les facteurs de risque et les trajectoires conduisant à la pauvreté;
- Connaître les enjeux et les fonctions des dispositifs d'insertion, ainsi que l'évolution des discours relatifs à l'aide sociale;
- Connaître les principes, l'organisation, les conditions et les prestations de l'assurance chômage, de l'assurance invalidité, et des assurances perte de gain maternité, maladie et accident;
- Connaître les principes, l'organisation, les conditions et les prestations de l'aide sociale et des principales prestations sous condition de ressources;
- Connaître les règles et principes de droit les plus importants pour le service social en matière de procédure, de protection des personnes et de droit des étrangers, ainsi que leurs effets;
- Connaître les sources d'information juridique en ligne;
- Être capable de mobiliser ces connaissances pour répondre à des questions concrètes;
- Être capable d'identifier les dilemmes et les tensions du travail social et de se positionner professionnellement.

**Domaine HES-SO Travail social**  
**Filière Travail social**

### 5 Contenu et formes d'enseignement \*

**Contenu :**

Le module, orienté sur l'acquisition par les futur-e-s assistant-e-s sociales des connaissances nécessaires à l'accomplissement de leurs missions de soutien et de conseil juridique, financier et administratif, traite de la problématique de la pauvreté en Suisse et des multiples mesures mises en place pour y répondre : solidarité familiale, prestations des assurances sociales, aide sociale, subsides LAMAL, bourses d'étude, d'un côté ; politiques d'insertion et d'activation, de l'autre.

Il offre aux étudiant-e-s les moyens de compléter leurs connaissances en matière de protection des adultes et des enfants, de droit des étrangers, de poursuites et faillite et de procédure administrative et judiciaire. Il permet aussi d'acquérir des capacités dans la recherche en ligne de réponses socio-juridiques, y compris dans des domaines non encore étudiés.

Enfin, le module offre l'occasion d'interroger le rôle professionnel à travers l'étude des dilemmes et des tensions en service social.

### 6 Modalités d'évaluation et de validation \*

Validation en 3 parties :

1. Protection de l'adulte et de l'enfant, organisation judiciaire, poursuite, droit des étrangers et assurances sociales:
  - examen écrit le **lundi 23 avril 2018 (semaine 17)**.
2. Politique de lutte contre la pauvreté, dispositifs d'insertion, prestations sous conditions de ressources, positionnement professionnel :
  - examen écrit le **lundi 11 juin 2018 (semaine 24)**.
3. Information juridique :
  - examen écrit le **lundi 25 juin 2018 (semaine 26)**.

La note finale est fondée sur la somme des points acquis à chaque épreuve de validation.

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, soit :
  - Examen écrit le **lundi 27 août 2018 (semaine 35)**.
- b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.
- c) se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

### 7 Modalités de remédiation \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

### 7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \*

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

### 8 Remarques

Voir supports de cours.

### 9 Bibliographie

- Tabin, J-P., Frauenfelder, A., Togni, C. & Keller, V. (2008). *Temps d'assistance*. Lausanne : Antipodes.
- Schuwey, C. & Knöpfel, C. (2014). *Nouveau manuel sur la pauvreté en Suisse*. Lucerne : Editions Caritas.
- Meier, P. & Lukic, S. (2011). *Introduction au nouveau droit de protection de l'adulte*. Genève : Schulthess Editions Romandes.
- COPMA (2012). *Droit de la protection de l'adulte. Guide pratique (avec modèles)*. Zurich/St-Gall : Dike Editions SA.
- Despland, B. & Ayer, A. (2014). *Parcours de vie en assurances sociales*. Fribourg : Editions La Sarine.
- Amarelle, C. & MIX&REMIX (2012). *Droit suisse*. Le Mont-sur-Lausanne : Editions Loisirs et Pédagogie.

### 10 Enseignants

**Nom du responsable de module \***

RUSSI Umberto

**Descriptif validé le \***

18 décembre 2017

**Descriptif validé par \***

Philippe Beuret